



RAPPORT ART.29 LOI ENERGIE CLIMAT

Exercice 2022

Le rapport 29 LEC impose aux sociétés de gestion via l'article L533-22-1 du Code Monétaire et Financier :

- D'inclure une information sur les risques associés au changement climatique et aux risques liés à la biodiversité dans leur politique d'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement visée à l'article 3 de SFDR ; Des informations relatives à cette politique devant être publiées sur le site internet de la SGP ;
- De mettre à la disposition du public un document retraçant la politique de prise en compte, dans leur stratégie d'investissement, des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi que la stratégie de mise en œuvre de cette politique.

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

A.1. Résumé de la démarche

Gutenberg Finance est sensibilisé aux thématiques environnementales, sociales et de qualité de la gouvernance. Elle sélectionne avec rigueur les actifs de l'ensemble de ses fonds, en se basant sur des critères financiers mais également extra-financiers.

Néanmoins en 2022, le processus d'investissement de Gutenberg Finance n'intègre pas de méthodologie d'analyse ESG et des risques de durabilité ne sont pas pris en compte dans les Fonds ou dans les Mandats de gestion qu'elle gère car ils ne sont pas jugés pertinents au regard de la stratégie d'investissement. Par définition, les Fonds et Mandats de gestion gérés par Gutenberg Finance relèvent de l'Article 6 du Règlement SFDR.

A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

L'information des clients est réalisée via les différents documents réglementaires (Prospectus, DIC, ...), les documents commerciaux des Fonds, les reporting et sur le site internet de la société de gestion. Elle est mise à jour annuellement et en tant que de besoin.

A.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

Au 31 décembre 2022, Gutenberg Finance n'adhère à aucune charte, code ou initiative qui promeut la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Aucun produit financier géré par Gutenberg Finance n'est catégorisé en Article 8 ou 9 du Règlement SFDR au 31 décembre 2022.

Au 1^{er} janvier 2023, Gutenberg Finance a modifié sa politique ESG et opte pour un engagement de prises en compte des critères ESG, sur l'ensemble des OPCVM qu'elle gère. Elle applique également une politique d'exclusion et de controverses sur ses mandats de gestion.

Gutenberg Finance dans son fonctionnement quotidien, adopte des comportements de nature à favoriser une consommation d'énergie maîtrisée et encourage l'ensemble de ses collaborateurs à mettre en œuvre les bonnes pratiques (limitation au maximum du support papier, recyclage du papier en brouillon si possible, tri des feuilles passées à la déchiqueteuse, maîtrise de l'éclairage en journée, du chauffage et de la climatisation.

Pour information, la société de gestion a également mis en place les bonnes pratiques suivantes :

- Recyclage des cartouches d'imprimantes usagées (Lyreco) ;
- Recyclage des capsules de café ;
- Recyclage des piles usagées (stockage différencié et dépôt dans un conteneur ad hoc) ;
- Extinction des lumières et des ordinateurs avant le départ de chaque salarié ;
- Tri des déchets sélectif ;
- Les deux véhicules de société, bien que diesel, sont Crit'Air 2 ;
- Tout le personnel se déplace en transport en commun, à pied ou à vélo.

Gutenberg Finance est une société de gestion entrepreneuriale (une douzaine de collaborateurs) située à Strasbourg.

Actuellement, l'équipe de gestion est composée de 4 gérants hommes. Le ratio femmes/hommes s'élève à 0%. Au niveau de la société de gestion, il s'établit à 33%. Il n'est pas évident de recruter dans le domaine de la gestion d'actifs pour un poste dans l'équipe d'investissement en province. De plus, la taille de la société implique que le moindre départ ou la moindre arrivée entraîne de fortes variations de l'équilibre Hommes/Femmes.

Nous avons pu constater que dans les promotions d'écoles de commerce dans lesquelles nous recrutons, la proportion de femmes ne dépasse pas en général les 30%. C'est pourquoi il peut être compliqué d'embaucher une femme. Par ailleurs, il nous paraît impératif de privilégier les compétences et l'expérience, tout en visant un certain équilibre femmes/homme, afin de gagner en complémentarité.